

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT D'AVESNES
VILLE DE MAUBEUGE

SEANCE DU 22 NOVEMBRE 2022 : MOTION N° 161

Affaires Juridiques & Gestion de l'Assemblée
Affaire suivie par Claudine LATOUCHE
☎:03.27.53.76.01
Réf.: C. LATOUCHE / G. GABERTHON

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 15 NOVEMBRE 2022

L'an deux mille VINGT DEUX, le VINGT-DEUX NOVEMBRE à 18h00

Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE

Nombre de conseillers en exercice : 35

PRÉSENTS : Arnaud DECAGNY - Florence GALLAND - Nicolas LEBLANC - Jeannine PAQUE - Dominique DELCROIX - Annick LEBRUN - Patrick MOULART - Bernadette MORIAME - Naguib REFFAS - Brigitte RASSCHAERT - Nino CHIES - Samia SERHANI - Emmanuel LOCOCCILO - Michèle GRAS - Djilali HADDA - Patricia ROGER - Marc DANNEELS - Myriam BERTAUX - Boufeldja BOUNOUA - Marie-Charles LALY - Robert PILATO - Christelle DOS SANTOS - Jean-Pierre COULON - Malika TAJDIRT - André PIEGAY - Caroline LEROY - Rémy PAUVROS - Marie-Pierre ROPITAL - Michel WALLET - Sophie VILLETTE - Guy DAUMERIES - Inèle GARAH - Jean-Pierre ROMBEAUT - Fabrice DE KEPPER - Angelina MICHAUX

EXCUSÉ(E)S AYANT DONNE POUVOIR :

Brigitte RASSCHAERT pouvoir à Djilali HADDA
Christelle DOS SANTOS pouvoir à Jeannine PAQUE
Jean-Pierre COULON pouvoir à Arnaud DECAGNY
Rémy PAUVROS pouvoir à Sophie VILLETTE
Inèle GARAH pouvoir à Michel WALLET

EXCUSÉ(E)S:

Angelina MICHAUX

ABSENT(E)S:

Nino CHIES - Marc DANNEELS

SECRETAIRE DE SÉANCE : Naguib REFFAS

OBJET : Motion relative au problème du transport ferroviaire et routier à partir et vers notre territoire présentée par le groupe « Maubeuge, plus belle ma ville »

Vu l'art L2121-29 du CGCT,

Vu le règlement intérieur du 20 septembre 2020 modifié le 25 novembre 2021,

« Le mécontentement des usagers est quotidien parce que la situation est totalement intolérable.

Ce sont des salariés, des étudiants. Ils prennent le train parce qu'ils ne peuvent pas se loger là où ils travaillent ou étudient parce qu'il y avait des transports collectifs, qui structuraient leur organisation de vie. Et aujourd'hui, l'imprévisibilité des transports publics bouleverse totalement leur emploi du temps, met leur emploi en danger, insécurise les études. Ils sont aujourd'hui contraints, de ce fait, à prendre la route, quand financièrement c'est possible.

C'est une double peine, suite à la déviation de la bretelle à hauteur de Curgies pour rejoindre Valenciennes ou Lille (fermée depuis le 22 juin 2022 suite à un accident). Il faut, aux heures de pointe, 2 heures pour se rendre à Valenciennes, en voiture, certains jours. C'est inadmissible.

La SNCF ne joue vraiment pas le jeu sur l'information puisque les horaires sont mis en ligne et les usagers sont livrés à eux-mêmes et doivent consulter en temps réel les horaires pour savoir si leur train est supprimé ou non.

Si cette situation s'était produite autour de Lille, le chantier serait réalisé depuis longtemps.

Nous ne pouvons rester inactifs face à ces constats d'enclavement de notre territoire.

Le Ministre des transports a lui-même reconnu les galères que vivent les usagers des transports dans les Hauts de France, tout en renvoyant la patate chaude sur la Région en rappelant que chacun doit prendre ses responsabilités.

De quoi parlons-nous ? De transports régionaux.

Il y a une situation spécifique dans les Hauts de France a-t-il expliqué en invitant le Président de la Région, Xavier Bertrand, à mettre les moyens nécessaires car la Région a la responsabilité d'organiser des transports régionaux

La SNCF est également responsable : il y a des questions qui relèvent de son fait.

Dans notre région, il y a des pénuries de recrutement, les suppressions de trains en sont les conséquences. La SNCF a lancé plus que tardivement un plan de 440 recrutements pour les TER de la région.

Il est proposé au vote du Conseil municipal les points suivants :

- Le Conseil Régional et le Conseil Départemental sont compétents sur la problématique du désenclavement du territoire (chacun dans leur responsabilité et compétence) : nous demandons que tout soit mis en œuvre pour améliorer la situation dans les prochains jours et assurer la pérennisation à long terme des lignes ferroviaires et routières desservant notre territoire.
- Nous demandons un bilan des actions entreprises par la Région et le Département pour soutenir notre territoire quant aux déplacements.

- En conclusion nous demandons que cette motion :
 - soit soutenue par le conseil municipal
 - soit envoyée au député et à nos membres élus dans les instances régionales et départementales afin d'aboutir à une solution rapide à cette situation inadmissible.

Monsieur le Maire souhaite amender la motion en substituant aux mots «Département et Région» celui de « l'Etat » :

- **Le groupe « Maubeuge, plus belle ma ville » accepte cette substitution**
- **Monsieur JP. ROMBEAUT et Monsieur F. DE KEPPEL accepte également.**

Le dispositif de la Motion de censure est désormais comme suit :

Il est proposé au vote du Conseil municipal les points suivants :

- L'Etat est compétent sur la problématique du désenclavement du territoire : nous demandons que tout soit mis en œuvre pour améliorer la situation dans les prochains jours et assurer la pérennisation à long terme des lignes ferroviaires et routières desservant notre territoire.
- Nous demandons un bilan des actions entreprises par l'Etat pour soutenir notre territoire quant aux déplacements.

En conclusion nous demandons que cette motion :

- soit soutenue par le conseil municipal
- soit envoyée au député et à nos membres élus dans les instances régionales et départementales ainsi que nationales afin d'aboutir à une solution rapide à cette situation inadmissible.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

- Constate que l'Etat est compétent sur la problématique du désenclavement du territoire.
- Qu'il appartient à l'Etat de tout mettre en œuvre pour améliorer la situation dans les prochains jours et assurer la pérennisation à long terme des lignes ferroviaires et routières desservant notre territoire.
- Sollicite un bilan des actions entreprises par l'Etat pour soutenir notre territoire quant aux déplacements.
- Vote la motion amendée relative au problème du transport ferroviaire et routier à partir et vers notre territoire.

- Dit qu'elle sera envoyée au député et à nos membres élus dans les instances régionales et départementales ainsi que nationale afin d'aboutir à une solution rapide à cette situation inadmissible.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L 2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.

Le Secrétaire de séance,

Le Maire de Maubeuge,



Transmis en Sous-Préfecture le :
Affiché le :
Notifié le :



Arnaud DECAGNY